



Ces dernières années, le Groupement a été marqué par de nombreux événements qui ont quelque peu perturbé le fonctionnement des services à l'égard des adhérents, et ce sans parler de la crise sanitaire. Néanmoins, nous en avons tiré des enseignements, une agilité et une capacité d'adaptation sans précédent, et bien évidemment le désir de soutenir au quotidien les frontaliers, tous les frontaliers, sur les territoires, tous les territoires.

C'est pourquoi, nos équipes, salariés et bénévoles, ont remis l'ouvrage sur le métier, en coordination avec le Bureau, pour faire évoluer notre offre de services et repenser notre organisation pour satisfaire un nombre croissant de frontaliers, quelque soit son âge, quelle que soit sa situation. Le frontalière franco-suisse doit trouver la réponse à ses interrogations auprès du GTE et être accompagné, en toutes circonstances, d'une manière simple et rapide, au guichet comme par internet.

Être présent sur les territoires, tous les territoires, c'est renforcer notre action au plus près de vos lieux de vie et déployer nos connaissances et compétences dans les différentes antennes pour mieux répondre à vos attentes. Vous êtes nombreux autour de la frontière à nous demander d'agir localement,

que ce soit pour les transports, la législation et bien sûr pour toutes vos démarches habituelles, fiscales, sociales, juridiques ou de l'emploi. Nous consacrons toute notre énergie pour répondre y favorablement.

Pour vous, frontaliers franco-suisse, des défis importants ont été relevés ces derniers mois. Parmi ces grands combats bien sûr, la crise sanitaire a fortement impacté l'économie suisse, son marché du travail et les conséquences en termes de temps de poursuite d'activité. Même si certains secteurs sont encore aujourd'hui en difficulté, nous avons eu à cœur de vous accompagner et nous poursuivons notre action pour répondre à vos interrogations et faciliter vos démarches. Notre service emploi est plus que jamais mobilisé, même à distance. Un avenir plus serein semble se dessiner et nous pouvons progressivement nous montrer plus confiants quant à la reprise économique.

Le télétravail s'impose comme un véritable sujet, qui mérite attention et réflexion pour dépasser des accords amiables, prolongés au gré de l'évolution de cette sinistre pandémie. L'absence de cadre juridique rend la situation fragile et précaire et ne peut constituer une solution pérenne. Nous sommes conscients que vous êtes nombreux à avoir retiré des bénéfices de cette nouvelle organisation,

et notre service juridique travaille à faire évoluer la législation en vigueur. Ce sujet, complexe, doit être étudié en profondeur afin de ne pas nuire sur le long terme aux frontaliers. Nous nous attelons, non seulement à agir auprès des instances pour l'évolution de ces lois, mais également à vous informer régulièrement sur les enjeux de ces décisions.

Frontalière retraité et poly-pensionné, vous venez de recevoir votre avis d'imposition. Le GTE vous accompagne, dans la durée, pour toute demande de remboursement de la CSG-CRDS. Une étude de votre situation permettra de sécuriser votre démarche, c'est pourquoi nous vous invitons à nous contacter ou nous rendre visite.

Cette rentrée 2021 est donc pleine d'enjeux, pour l'association comme pour les frontaliers. Le Groupement, comme toujours mobilisé à vos côtés, se réjouit de d'innover, de faire évoluer son offre et son organisation, avec vous et pour vous, afin de répondre encore mieux à vos besoins, tous vos besoins frontaliers.

**Michel Charrat,**  
président du Groupement transfrontalière  
européen